

La DRFIP nous a invité à une nouvelle audioconférence pour faire le point sur la crise sanitaire. Le DRFIP introduit la réunion en rappelant que le fait que nous avons su faire face ensemble aux difficultés est un atout pour l'année à venir.

Le contexte de reprise est marqué par une nécessaire vigilance. L'année qui s'est écoulée a été dense et riche en matière de dialogue social selon le DRFIP. Il précise qu'on ne s'est jamais autant parlé que pendant la crise sanitaire, et qu'il s'agit d'un acquis pour les années à venir. La crise se poursuivant en 2021, on doit continuer à la gérer.

Cette invitation est proposée suite à l'audio que le DRFIP a eu avec la DG vendredi et la mise en place du couvre feu à 18h. Les conséquences concrètes de ce couvre feu sur les services sont limitées, comme le montre l'expérience des départements déjà concernés. Le fonctionnement des services doit continuer et l'ensemble des missions doivent être exercées. L'impact sur la situation des agents doit être limité et le recours au télétravail peut débloquent les situations à problèmes. Les chefs de services doivent aménager les horaires en cas de besoin, et si les aménagements ne le permettent pas, les chefs de services fourniront des attestations, à titre exceptionnel.

Questions des OS :

- La CGT revendique l'abrogation totale du jour de carence, au-delà des cas covid.

Réponse DRFIP : Suite à la diffusion des instructions à l'ensemble des agents pour la suspension du jour de carence pour les cas covid, quelques précisions : pour ne plus être attributaire de ce jour de carence, il faut déposer son arrêt de travail via le site améli. Un message sera envoyé à l'ensemble des agents dans la journée. Un message sera envoyé à l'ensemble des agents dans la journée.

- La CGT interroge la DRFIP : Annonce de la DG de la volonté d'équiper 70 à 80% des agents. Quelle mise en place, sous quels délais, comment ? Avec quels critères d'attribution des nouveaux ordinateurs ?

Réponse DRFIP : L'objectif est fixé à fin 2021 pour atteindre le taux de 80%. La DR n'a pas encore d'information sur les conditions. Pas d'instruction à ce jour sur la quasi-généralisation du télétravail, ou tout au moins de la possibilité apportée à chacun de télétravailler.

- La CGT relaie la demande des collègues d'équipements supplémentaires pour télétravailler : doubles écrans, téléphones portables, chaises de bureau.

Réponse DRFIP : un seul écran est mis à disposition à domicile, les agents qui n'en ont pas doivent s'adresser au service Budget-Logistique, il s'agit de la fourniture d'un seul écran, pas de double écran à domicile. Il reste 200 écrans 24 pouces disponibles, à la demande express des collègues.

- La CGT souhaite savoir combien de personnes restent en attentes pour le télétravail ? Pour la CGT il faut rester sur le volontariat.

Réponse DRFIP : Au 7/01, 924 agents sont équipés, il reste 70 demandes en attente.

- Au sujet des masques jetables, il n'y a plus de dotation. Une majorité d'agents n'utilise pas les masques fournis en tissu. La CGT demande de nouvelles attributions de masques chirurgicaux.

Réponse DRFIP : les masques jetables sont réservés aux agents avec préconisation médicale, les autres agents ont une dotation de masques lavables. S'ils souhaitent des masques jetables à titre personnel, c'est leur choix. Une nouvelle commande serait faite pour renouveler la dotation actuelle, compte tenu de son nombre limité de lavage.

- La CGT demande des jours d'autorisation d'absences lorsque l'application Hélios est fermée et de ne pas imposer de retour en présentiel pour les travailleurs.

Réponse DRFIP : Pas de jours d'AA distribués aux collègues. Ils ont été bénéficiaires de listes de tâches réalisables à domicile, en télétravail. Si besoin, ils peuvent poser des jours de congés ! Pas de retour en poste demandé aux télétravailleurs et surtout pas pour les personnes vulnérables.

- Demande d'information sur le nombre de cas covid, et sur les stats hebdomadaires ?

Réponse DRFIP : Le dernier envoi est du 17/12, depuis cette date il y a eu 6 ou 7 cas sur le mois, ce qui fait 2 à 3 cas par semaine pour décembre. La diffusion de ces chiffres va reprendre sur Ulysse 69 dans la rubrique covid.

- La banalisation du module horaire est-il mis en place ou les collègues sont-ils tenus d'effectuer leur module horaire ?

Réponse DRFIP : Pas de banalisation, chaque agent doit réaliser ses horaires.

- Quid de la poursuite de la présence des vigiles dans les accueils ?

Réponse DRFIP : Ils sont prolongés tant que la situation sanitaire le demande.

- Quid des formations en présentiel ?

Réponse DRFIP : Pas de formation en présentiel, quel que soit le nombre de personnes.

Alors que le DR se félicite de la quantité et de la qualité du dialogue social à la DRFIP 69 depuis 1 an, pour la CGT l'absence de réponses à nos questions, ou le refus de satisfaire nos revendications pourtant simples (masques papiers par exemple) montre clairement qu'il s'agit d'une parodie de dialogue social.

Nos demandes concernant l'abandon des restructurations, des délocalisations, des suppressions de postes ... restent rejetées. Aucune perspective de véritables négociations sur le fond n'est ouverte.

La seule solution malheureusement face à une telle attitude est la mobilisation !

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [CR Divers](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
